

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

RECETTES UTILES

GATEAU fait à la hâte.

2 tasses de farine, 1 œuf, 1 tasse de sucre raffiné, 1 tasse de lait ou d'eau, 2 cuillerées à thé de Crème de Tartre de Gillett, 1 cuillerée à thé de soda Magique, 2 cuillerées de beurre fondu. Mettre le tout dans un bol et battre jusqu'à ce que le mélange soit léger.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

RECETTES UTILES

IMPORTANT

Lorsque vous vous servez de recettes où entre de la poudre à pâte, avez soin que le liquide (eau ou lait) soit aussi froid que possible, et tenez la pâte dans un endroit frais en attendant de la mettre au four.

GATEAU AU CHOCOLAT.

1 tasse de sucre, 1/2 tasse de beurre, 2 œufs, 1/2 tasse de lait sur, 1 cuillerée à thé de Soda Magique, 1 section de chocolat, 1 grande tasse de farine.

DE LA COOPERATION

Quelques moyens - Quelques notes

Il semble bien que le cultivateur doit s'habituer à voir dans une exploitation agricole, non seulement une entreprise qui lui permette de produire de belles et bonnes récoltes, mais plutôt une entreprise qui lui permette de réaliser de bons profits avec ce qu'il produit. L'expérience, d'année en année, nous prouve qu'il ne suffit pas simplement de bien organiser sa ferme pour bien produire, mais qu'il faut en plus voir à s'organiser pour bien vendre ce que l'on produit et pour bien acheter ce dont on peut avoir besoin. Chaque cultivateur doit voir à prendre tous les moyens possibles pour s'éviter de payer plus cher qu'il ne faut les choses qu'il doit acheter et pour vendre aussi avantageusement que possible les produits qu'il met sur le marché. En un mot, il doit viser à réduire au minimum le coût d'administration de son exploitation.

Ces moyens ne manquent pas, il suffit de savoir et de vouloir s'en servir.

Nous nous permettons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur quelques-uns.

Chaque paroisse de notre Province devrait avoir son organisation locale, Cercle Agricole, Société d'Agriculture ou encore mieux Coopérative Locale, par l'intermédiaire de laquelle on pourrait faire ses achats et ses ventes.

On ne se fait pas toujours une idée des sommes qui pourraient être économisées, si l'on utilisait mieux et plus souvent des organisations de cette nature. Elles ne nous rendent pas de services, dit on souvent. Mais pourquoi? La raison en est, trop souvent, qu'on ne s'en sert pas suffisamment. Il en est d'une coopérative comme d'un instrument de travail: elle ne vaut qu'en autant qu'on s'en sert.

Utilisons nos organisations locales, rendons-les utiles, et pour cela occupons-nous-en. Que chaque membre y voit. Ce n'est pas le président ou le secrétaire qui doit faire marcher une coopérative locale, ce sont les membres. Une coopérative, un cercle, une société, ou toute autre organisation de même nature, ne vaut que ce que valent ses membres.

Classifions nos produits, améliorons leur qualité.

C'est là une chose que chaque producteur doit s'imposer. Les prix, bien qu'ils soient fixés en définitive par les acheteurs, subissent aussi l'influence du producteur, qui donne à ses produits la qualité sur laquelle on se base pour établir les prix.

Un produit de qualité, préparé de manière attrayante, trouve toujours un acheteur qui consente à payer un prix convenable.

Il ne faut pas limiter la qualité ou la préparation de nos produits à une question d'extérieur. Ne trompons pas nos acheteurs. S'ils

paient pour un article de première qualité, nous nous devons de leur fournir un produit qui réponde à ce qu'ils attendent. Que le fond du sac soit toujours aussi bon que le dessus. C'est là un des seuls moyens que nous ayons pour habituer les acheteurs à voir en nous des producteurs de bons produits. C'est à cette condition que nous créerons chez nos acheteurs cette confiance qui est absolument indispensable, si nous voulons établir notre commerce agricole sur des bases solides.

Rappelons-nous toujours qu'un acheteur trompé est pour nous un acheteur perdu.

Nos méthodes de culture ne sont pas toujours irréprochables. Il y a moyen, bien souvent, de les améliorer et, dans bien des cas, à très peu de frais.

Les conseils que peuvent nous donner ceux qui savent, peuvent nous être de grande utilité, même si, à première vue, ils ne nous paraissent pas conformes à ce qu'ont pu nous enseigner les anciens. Certaines pratiques sont excellentes, d'autres ne valent que fort peu; il faut savoir faire la part de chacune.

Ne soyons pas de ceux qui croient que les limites de la science sont bornées par leurs connaissances propres. Il est rare que nous ne puissions apprendre quelque chose d'utile, même d'un plus petit ou d'un plus jeune que soi-même.

La coopération dans le domaine de la science agricole est essentielle aux progrès dans les méthodes de culture, tout comme dans les méthodes de vente. C'est la coopération entre les cultivateurs et les Agronomes qui a assuré le succès indiscutable des Fermes de démonstration.

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'hôtel de ville, à Québec, le mardi, 5 février 1929, à 10 heures du matin.

JOS.-N. BERNIER,
Secrétaire.

Dividende de 6% pour l'année 1928

A une réunion des directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, tenue à Montréal, le 15 janvier 1929, un dividende de 6% a été déclaré pour l'année 1928, et sera payable le 1er février prochain.

AVIS A NOS SOCIÉTAIRES

Nous prions tous nos sociétaires qui, à notre assemblée générale de février, désiraient entretenir l'assemblée de sujets agricoles, intéressant tout particulièrement les membres de la Coopérative Fédérée de Québec, de bien vouloir en informer le président du Conseil Exécutif, M. J.-Arthur Pâquet, avant le 1er février, au bureau-chef de la Coopérative Fédérée, No 130, rue St-Paul-Est, à Montréal. Ils voudront bien lui indiquer en quelques mots le sujet qu'ils désirent traiter.

Nous rappelons à ces sociétaires qu'ils devront être précis dans leurs remarques et se borner à exposer leur sujet pendant dix ou douze minutes tout au plus; dans la discussion qui pourra s'en suivre, on leur donnera la préséance.

Vu le temps limité de nos séances générales, il convient d'adopter cette mesure, et d'en tenir compte, afin qu'aucun sociétaire ne soit froissé ni désappointé.

Ne négligeons pas de mettre à profit les conseils que peuvent nous donner les Agronomes. Leur expérience s'est enrichie à la source de l'expérimentation et de l'étude. Ils sont au courant de tous les plus récents progrès accomplis par la science agricole. La science d'un homme ne doit pas se mesurer au nombre de ses années.

Les principes d'union, d'entente, de concorde, principes essentiels à la coopération, deviennent de plus en plus la base sur laquelle doivent s'appuyer les individus entre eux. Toutes les classes de la société recourent à la coopération pour se protéger et sauvegarder leurs droits. La concurrence elle-même tend à se réglementer, suivant des directives qui ne sont pas absolument étrangères aux idées de coopération.

La coopération est la seule force qui puisse maintenir l'Agriculture sur un pied profitable. Aujourd'hui plus que jamais, les cultivateurs ont besoin de s'entendre et de s'unir dans une organisation constructive afin d'améliorer leur condition et de se mettre en position d'exiger de leur profession un revenu qui leur permette de réaliser des profits proportionnés au capital engagé dans leurs entreprises. Et pour cela, soyons des coopérateurs; soyons-le surtout en action.

L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE DE 1929 est superbe, intéressant, amusant. Tout y est disposé avec intelligence, et avec art. Les nombreux articles, dont quelques-uns signés de maîtres de notre littérature canadienne, sont agréablement intercalés de gravures hors-texte, de portraits, de tableaux et de dessins.

Bref, L'Action Sociale Catholique, qui édite chaque année un tel chef-d'œuvre de bon goût, mérite nos félicitations et les encouragements du public.

Cet Almanach, qui contient au-delà de 100 pages de texte, coûte à peine 50 sous, 60 sous par la poste.

AUTRES AVANT

Le contrôle laitier a des avantages qui encouragent les producteurs à le pratiquer. Il n'est pas long de les énumérer. Cependant, autres, ne vous permet-il pas de connaître la valeur d'un bon contrôlant ses descendants? Les mères, c'est votre devoir de voyer à la boucherie, mais pour un autre de même que cas contraire, l'animal abattu.

Le contrôle laitier groupés en Association, et, même, les encourage à porter, soit dans l'achat des engrais, ou encore dans la vente de leurs produits.

Enfin, le contrôle laitier a pour but le contentement et de plaisir du cultivateur, car il le porte à l'avantage à son troupeau.

ADMINISTRAT

Le service du contrôle o

Associations

Comté de Bagot:	St-Nazaire.....
	St-Théodore-d'Acton.....
Comté de Beauharnois:	St-Louis-de-Gonzague.....
Comté de Bellechasse:	St-Lazare.....
Comté de Berthier:	Berthier.....
Comté de Brome:	Brome.....
Comté de Champlain:	St-Anne-de-la-Pérade.....
	St-Maurice.....
Comté de Compton:	Bristol.....
	Compton.....
	Martinville.....
	St-Edwidge.....
	Waterville.....
	Bury.....
Comté de Chicoutimi:	Grande-Baie.....
Comté de Châteauguay:	Howick.....
	Ormatouche.....
Comté des Deux-Montagnes:	St-Augustin.....
Comté de Hull:	Hull-Sud.....
	St-Cécile-de-Masham.....
Comté de Huntingdon:	Dundee.....
	Franklin-Centre.....
	Huntingdon.....
Comté d'Iberville:	St-Sébastien.....
Comté de Kamouraska:	St-André-Est.....
	St-Anne-de-la-Pocatière.....
Comté de Lac-St-Jean:	Chambord.....
Comté de Lévis:	St-Louis-de-Pintendre.....
Comté de Lotbinière:	St-Patrice-de-Beaurivage.....
	St-Sylvestre.....
Comté de Montmagny:	St-François.....
Comté de Nicolet:	Gentilly.....
	St-Pierre-les-Beequets.....
Comté de Papineau:	Papineauville.....
	St-André-Avellin.....
Comté de Pontiac:	Bristol.....
	Campbell's Bay.....
Comté de Shefford:	North-Stukelley.....
	Racine.....
	Waterloo.....
Comté de Sherbrooke:	Lanoxville.....
Comté de Soulanges:	St-Polycarpe.....
Comté de Stanstead:	Ayers-Cliff.....
	Tomifobia.....
Comté de Témiscouata:	Notre-Dame-du-Lac.....
	St-Eusèbe.....
Comté de Vaudreuil:	Rigaud.....
	St-Justine.....
	Vaudreuil.....
Comté de Verchères:	St-Antoine.....
Comté de Wolfe:	St-Fortunat.....